

DISPOSITIF ALTERNANCE

Le dispositif alternance a pour but de remotiver les élèves de 14 ans et plus en décrochage ou démotivation scolaire. Au collège, il y a dix places. Les élèves découvrent le monde professionnel et construisent leur projet d'orientation.

Il y a trois heures de cours qui se découpent de la manière suivante :

- travail sur le projet personnel et l'orientation
- remédiation en mathématiques et en français
- stages d'une semaine par mois dans l'année

Pour entrer dans le dispositif, un entretien avec le professeur principal, la famille, l'élève et un membre du dispositif est nécessaire.

Par Amandine PERCOT, Marie PIEROBON, Enola ROUYER